Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et

d'archéologie de Genève

Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Band: 18 (1984-1987)

Heft: 4

Buchbesprechung: Chronique bibliographique pour 1987

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE POUR 1987

Histoire générale

Généralités. — Le périodique anglais de notre compagnie aérienne nationale, Swissair Gazette (nº 5, 1987, ill.) a confié à trois historiennes genevoises la tâche de présenter Genève à sa clientèle internationale. Catherine Santschi, dans Geneva, City of the Reformation (p. 25-27) évoque l'établissement de la Réforme et la période calvinienne, tandis qu'Anne-Marie Piuz et Liliane Mottu-Weber offrent avec Geneva's economic history: a brief survey (p. 28-31) un résumé substantiel de l'histoire économique de Genève du XVIe siècle à nos jours.

Dans un registre tout différent, Jean-Claude Mayor proclame: **Cathédrale Saint-Pierre: son cœur est au sous-sol** (Genève, 1987, 75 p., ill.), et nous invite à le suivre dans une déambulation poétique, une méditation sur le site archéologique de la cathédrale.

Histoire des familles, héraldique, numismatique. — En 1637, Jacques Micheli acquérait la propriété du Crest à Jussy, que ses descendants possèdent encore. Dans **Le Crest et les Micheli, 1637-1987** (Jussy, 1987, 106 p., ill.), Marie-Claude Loup-Micheli parcourt la galerie des portraits des propriétaires du Crest et de leurs épouses et nous propose des biographies pleines de verve des membres de cette illustre famille de la République.

La représentation des armes de Genève a pu donner lieu à quelques polémiques, surtout lorsqu'il a fallu la simplifier pour des raisons technologiques. Dans son **Histoire et évolution des armoiries de Genève** (Genève, 1987, 47 p., ill.), Catherine Santschi remonte aux origines de l'aigle et de la clef et rassemble un grand choix de représentations de ces armoiries. Fixées pour l'essentiel vers le milieu du XVe siècle, elles ont connu d'incessantes variations jusqu'au XIXe siècle. En 1918, le Conseil d'Etat a adopté une définition héraldique officielle des armes de Genève. Entre le conservatisme étriqué et la fantaisie débridée, il existe pour l'auteur une juste manière de l'interpréter: ne tenir pour immuable que ce qui est exprimé dans le blasonnement.

On retrouve les armoiries de la République sur certaines médailles offertes aux élèves du Collège lors de la cérémonie des Promotions. Michel Dürr, dans **Les prix d'école de Genève** (*Helvetische Münzenzeitung*, 11, 1987, p. 500-504, ill.), fait l'historique de ces médailles qui ont récompensé la diligence et la piété depuis le XVII^e jusqu'au XIX^e siècle.

Institutions. — Le 500e anniversaire des Franchises d'Adhémar Fabri a été l'occasion de la publication d'un ouvrage collectif, **Libertés, franchises, immunités, us et coutumes de la Ville de Genève, 1387-1987** (Genève, 1987, 92 p., ill.). Claude Lapaire présente le contexte de Genève en 1387. Jean-Etienne Genequand montre comment la lutte pour l'autonomie communale a abouti aux Franchises de 1387, qu'il analyse ensuite. Le texte des Franchises est par ailleurs donné intégralement en traduction française moderne. Catherine Santschi traite du rôle qu'ont joué les Franchises dans la période suivante tandis que Barbara Roth-Lochner et Micheline Tripet suivent la filiation des Franchises dans les Ordonnances de Calvin et les Constitutions du XIXe siècle. Plus qu'un acte de célébration, cet ouvrage est aussi une introduction à l'histoire constitutionnelle genevoise.

Marco Marcacci a articulé son Histoire de l'Université de Genève (Genève, 1987, 292 p., ill.) en quatre périodes. L'Ancien Régime (1559-1798) commence avec la création de l'Académie, qui est avant tout un séminaire de théologie. A partir du XVIIe siècle, tout en continuant à former les pasteurs, elle devient aussi l'école de l'élite locale, magistrats et commerçants. L'annexion française marque toute la période suivante qui s'étend jusqu'à la création de l'Université (1798-1872), car l'Académie ne s'est jamais vraiment remise de son intégration temporaire à l'Université napoléonienne. Alors que les savants genevois s'illustrent dans les chaires scientifiques, l'Académie est le théâtre après 1842 des luttes d'influence entre radicaux et conservateurs. La Loi sur l'instruction publique de 1872 ouvre la troisième période (1872-1960), celle de l'Université «libérale» réalisée sur le modèle allemand à l'instigation de Carl Vogt. Elle ne se contente désormais plus de conserver et de transmettre le savoir, mais elle devient un lieu de recherche. Enfin la période la plus récente (1960-1986) voit la fin de l'élitisme universitaire avec la démocratisation des études. Marco Marcacci a su restituer la complexité de l'histoire institutionnelle de l'Université, tout en étendant son propos à une approche globale. Il examine ainsi le contenu de l'enseignement prodigué par les «auditoires» puis par les facultés, il étudie la provenance sociale et géographique des étudiants, sans négliger de discerner l'impact socio-politique de l'Université sur Genève.

Arts et sciences. — Publié par l'Association pour le Musée d'histoire des sciences de Genève, Les savants genevois dans l'Europe intellectuelle du XVIIe au milieu du XIXe siècle (Genève, 1987, 468 p., ill.) conjugue approche spécialisée et synthèse. Chacun des grands domaines scientifiques où les Genevois se sont illustrés a droit à un chapitre particulier, tandis que Jean Starobinski s'interroge sur les causes de «L'essor de la science genevoise» et que Jacques Roger place les savants genevois dans leur contexte européen. De judicieuses notices biographiques rappellent en fin de volume que ce prodigieux développement scientifique est le fruit non seulement d'une situation économique, sociale et intellectuelle favorable, mais aussi de la réflexion et du travail des individus.

Les savants genevois ont eu besoin de nombreux instruments et appareils scientifiques pour leurs recherches. Beaucoup ont été donnés par la suite à la

Bibliothèque et à l'Observatoire à titre de curiosités. Sur leurs traces, Margarida Archinard part **A la recherche des collections perdues de Genève** (*Musées de Genève*, 276, 1987, p. 3-9, ill.). Ces instruments scientifiques ont connu de telles pérégrinations au cours du XIX^e siècle que bien peu nous sont parvenus, à peine la moitié de la collection de l'Observatoire et rien de la chambre des curiosités de la Bibliothèque.

Zygmunt Estreicher rappelle dans le *Bulletin du Conservatoire de musique de Genève* (1986-1987, n° 8, p. 3-4 et n° 9, p. 4-10) la carrière de **Samuel Baud-Bovy musicologue**, carrière marquée par la fascination de Rousseau musicien et par d'importants travaux de folkloriste sur la musique grecque.

Economie et société. — De Michel et Michèle Baettig et Michel Jordan, **Bistrots genevois, miroir du temps** (Genève, 1987, 2 vol., 72 et 79 p., ill.) marque les cent ans du Syndicat patronal des cafetiers, restaurateurs et hôteliers. De ton volontairement anecdotique, ces deux volumes permettent pourtant de retracer l'évolution du rôle de la restauration et de l'hôtellerie dans l'économie et dans la sociabilité genevoises.

L'ouvrage de Beat Weber, Les travailleurs dans la cité: vie syndicale à Genève: pages d'histoire sur les origines, les luttes et les réalisations du monde ouvrier du lieu et d'alentour (Lausanne, 1987, 255 p., ill.) est écrit, on s'en doute, d'un point de vue fort différent. Pour traiter du syndicalisme genevois, Beat Weber a choisi une présentation typographique originale, et surtout une approche thématique. Cela nous vaut des chapitres intéressants, tel celui sur le mouvement coopératif, mais aussi quelques déboires. En particulier, les repères chronologiques et les références exactes font trop souvent défaut à l'historien comme au curieux. On peut également regretter que certains sujets, tels les travailleurs étrangers, le travail des femmes ou le syndicalisme chrétien, n'aient pas eu droit à plus de développement.

Pour ses 150 ans d'existence, la Banque Darier a publié une plaquette intitulée **Darier et C**ie, **banquiers: 1837-1987, cent cinquante ans de vie genevoise** (Genève, 1987, 12 p., ill.) qui fait l'historique de cette maison fondée par Jean-François et Octave Chaponnière et qui s'est appelée Chaponnière et Cie jusqu'en 1880.

L'aventure du livre à Genève: sélection de livres du XVI^e au XIX^e siècle présentée au «Salon international du livre et de la presse» (Genève, 1987, 56 p., ill.) est un catalogue d'exposition proposant un choix de la production imprimée genevoise, des bibles de la Réforme aux ouvrages en russe et en japonais du siècle passé.

Traditions populaires. — Les jeux de cartes étaient, on le sait, peu prisés des réformateurs; Pierre Ameaux, l'adversaire de Calvin, fut le dernier fabricant de cartes genevois au XVIe siècle. Réapparus à Genève au XVIIIe siècle, les cartiers et leur production sont étudiés, illustrations à l'appui, par Gaston Bevilacqua dans **De Genève et des cartes à jouer** (Revue du Vieux Genève, 1987, p. 35-39). On peut y découvrir le curieux jeu du Sonderbund où le général Dufour est roi de cœur.

Jacques Tagini dévoile des secrets de la très rustique artillerie des célibataires d'Arare. A la fin du XIX^e siècle, **Les boîtes des Garçons d'Arare** (*Folklore suisse*, n° 77, 1987, fasc. 3, p. 3-39), sorte de mortiers en fonte, étaient tirées lors de certaines fêtes et pour les noces.

Géographie historique. — Le Rhône: du Léman à Lyon (Lyon, 1987, 451 p., ill.) de Jean-Paul Bravard est une remarquable étude de l'interaction des hommes et d'un espace fluvial au cours du temps. S'il est question surtout du cours français du Rhône, Genève n'est toutefois pas absente, grâce en particulier à la Machine et au barrage de Verbois.

François Marc BURGY

Arts, archéologie, topographie

C'est une riche moisson de publications que nous vous présentons sous cette rubrique pour l'année 1987. Nous mentionnerons en premier lieu la parution du plan Billon à l'initiative de la Société auxiliaire des Archives d'Etat et grâce au zèle de son dynamique président d'alors, Bernard Lescaze: Plan Billon 1726 (Société auxiliaire des Archives d'Etat, sous la direction de Bernard Lescaze, Genève, 1986-1987, 2 vol.). La présentation de ces deux volumes est extrêmement soignée: le papier Vélin d'Arches pur chiffon est relié du même cartonnage turquoise dont sont faits les étuis. Le premier volume consiste en la reproduction en couleurs au demi-format de l'original de ce remarquable cadastre, «instrument irremplaçable de connaissance du tissu urbain de Genève au début du XVIIIe siècle». L'aspect esthétique du document d'origine est mis en valeur puisque «l'édition actuelle s'est efforcée de restituer la fraîcheur des lavis et aquarelles par une reproduction d'une grande fidélité». Le second volume résulte esentiellement de la collaboration d'une équipe d'historiens genevois (Daniel Aquillon, Jean-Daniel Candaux, Georges Curtet, Christiane Genequand, Liliane Mottu, Marc Neuenschwander, Corinne Walker ainsi que Pascal Lagier et Micheline Louis-Courvoisier) qui ont établi la liste de près de 1400 propriétaires qu'ils ont réussi à identifier dans la plupart des cas (dates de naissance et de mort, statut politique, profession). Les amateurs d'histoire genevoise ne sauraient être assez reconnaissants de ce travail de bénédictin qui permettra désormais d'aborder le champ encore largement inexploré pour cette époque de la sociologie du bâtiment. Trois études introduisent par ailleurs le second volume. Il s'agit de Origine et originalité du plan Billon par Barbara Roth-Lochner qui offre des éléments de réponse quant à la confection de ce cadastre; Jean-Michel Billon 1705-1778. Une approche de l'architecte par Eugène-Louis Dumont qui rassemble les données biographiques relatives à l'auteur du plan; enfin La forme d'une ville. A propos de la maîtrise du sol urbain par Bernard Lescaze qui se livre à d'intéressantes considérations sur les propriétaires et la propriété foncière en général.

L'année 1987 marquait le centenaire de la naissance de Charles-Edouard Jeanneret, dit Le Corbusier. L'anniversaire de cette grande figure de l'architec-

ture fut célébré par d'innombrables expositions partout en Europe et autant de publications. Grâce à l'initiative de quelques jeunes architectes genevois, notamment Patrick Devanthéry et Inès Lamunière, auxquels vinrent se joindre par la suite les historiens d'art, Genève a pu avoir une exposition «dans l'immeuble Clarté, 2-4, rue Saint-Laurent... unique bâtiment construit par l'architecte pour cette ville» et un catalogue, intitulé Le Corbusier à Genève 1922-1932. Projets et réalisations (Lausanne, 1987, 166 p.), qui réunit plusieurs études originales. Le concours de la S.d.N., véritable champ de bataille affrontant les Anciens et les Modernes, a à lui seul suscité trois contributions, la première des commissaires de l'exposition cités ci-dessus, les deux autres de Richard Quincerot et Ernst Strebel. Les projets utopiques et idéalistes de la cité internationale et du mundaneum ont été respectivement traités par Catherine Courtiau et Giuliano Gresleri, tandis que les plans d'urbanisation jamais exécutés pour Villereuse et la rive droite sont abordés par Armand Brulhart. Les réalisations de l'immeuble Clarté (déjà bien documenté auparavant) et de la «petite maison de Corseaux» ont fait l'objet de trois articles signés Christian Sumi, Bruno Reichlin et Adolphe Stiller. A quoi nous ajouterons l'aperçu biographique consacré à Pierre Jeanneret par Catherine Courtiau et le «difficile paragone» établi par Jacques Gubler entre LC (Le Corbusier) et BC (Blaise Cendrars...).

Nous ne quitterons pas le domaine de l'histoire de la ville et de son architecture avec les publications qui suivent. Commandité par la SIA (Société des Ingénieurs et des Architectes) à l'occasion de son 150° anniversaire, Armand Brulhart a publié l'ouvrage intitulé **Ingénieurs et architectes de Genève.** Histoire de la SIA genevoise de sa fondation à nos jours (Genève, 1987, 168 p., hors commerce). Fondé principalement sur le dépouillement des archives de ladite société (une source jusque-là inexplorée), mais aussi sur les connaissances de l'auteur, le livre met en perspective les activités de la SIA sur fond de transformation urbaine depuis la Révolution jusqu'à nos jours. A signaler la mise en page sur ordinateur MacIntosch, avènement aux dires mêmes de l'auteur de l'ère post-gutenbergienne!

Mémoires d'architecture 1880-1930. Photographies de Genève. Collection Willy Aeschlimann (Genève, 1987, 53 p., 49 ill.) est le catalogue de l'exposition organisée par les Services immobiliers de la Ville de Genève à partir du fonds Aeschlimann, soit près de 1000 photographies rachetées entre 1956 et 1967. Dans le texte qui précède les reproductions, Pierre Monnoyeur s'interroge sur la prétendue objectivité de la photographie et son adéquation au pittoresque. Véritable «memento mori», la collection Aeschlimann est éperdument tournée vers le passé, un passé qui s'en va.

Le lieu, l'activité, le type. Architecture industrielle et ville de Genève par Jean-Marc Lamunière et Bernard Gachet, dans la série des Cahiers d'enseignement et de recherche du département d'architecture de l'Ecole Polytechnique Fédérale (1987, n° 10, 117 p.) est avant toute chose un outil pédagogique destiné à l'enseignement. C'est l'architecture industrielle dans le contexte urbain qui y est étudiée depuis ses premières traces décelables aujourd'hui encore du dernier quart du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours. L'implantation dans la ville,

le mode de construction, la rhétorique architecturale industrielle, l'adaptabilité future de ces bâtiments sont passés en revue. Voilà qui constitue la base d'une prise de conscience du patrimoine industriel genevois.

Roger de Candolle, l'un des membres de la famille propriétaire du domaine de Chêne-Bougeries appelé le (Grand) Vallon, signe une plaquette consacrée à ce dernier, **Le Vallon** (Chêne, 1987, 100 p.). D'après les archives de famille il retrace la petite et la grande histoire de la demeure et de ses propriétaires successifs.

Trois articles étoffent nos connaissances sur l'histoire de l'architecture locale. Ce sont Carouge: courants architecturaux et mémoire du passé, dans Ingénieurs et architectes suisses (1987, 11, p. 177-189) par Pierre Baertschi (auteur de deux contributions relatives à la conservation du patrimoine, dans Bulletin de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse, 1987/1) et Sabine Piguet-Nemec; La production architecturale du mouvement moderne et sa restauration: étude de trois cas, dans Archithèse (1987, 17/2, p. 73-78) par Evelyne Lang; Albert Trachsel, architecte visionnaire (1863-1929) par Giuseppe Patanè, dans Industrie et technique, revue technique suisse (1987, 20, p. 57-62).

Dans le domaine des beaux-arts, Valentina Anker nous gratifie d'un ouvrage capital, Alexandre Calame. Vie et œuvre. Catalogue raisonné de l'œuvre peint (Genève, 1987, 486 p., 986 ill., 81 coul.). Rien de déterminant n'avait été consacré à l'artiste depuis les monographies d'Eugène Rambert. Alexandre Calame, sa vie et son œuvre d'après les sources originales (1894) et Alfred Schreiber-Favre, Alexandre Calame peintre paysagiste, graveur et lithographe (1934). Ce merveilleux outil de travail tente, à l'occasion d'une exposition rétrospective qui s'est déroulée au Musée Rath, d'établir le catalogue raisonné, c'est-à-dire «reconstituer le corpus» de l'œuvre peint de 1830 à 1863. Le catalogue proprement dit est précédé de plusieurs chapitres qui campent l'artiste. La biographie trace de ce personnage laborieux et austère un portrait attachant. Comparaisons et jugements resituent son œuvre dans les courants du passé et de son temps. La fortune critique est soupesée. Seul le découpage stylistique de l'œuvre en onze styles, sans compter les «sous-styles», peut peut-être surprendre le néophyte; l'exercice est certes acrobatique, mais a pour but de classer chronologiquement une production rarement datée. C'est là que l'histoire de l'art atteint ses limites... On retiendra cependant de ce somptueux livre, au généreux format, l'exaltation de l'artiste romantique que fut Calame s'attaquant au problème «du mal transcendé par l'harmonie divine, un mal représenté par les arbres déracinés de l'Alpe, mais au-delà se révèle, dans la beauté de la montagne, la 'paix de Dieu'».

Dessins d'Alexandre Calame 1810-1864 (Genève, 1987) par Valentina Anker, préfacé par Anne de Herdt, dérive à la fois de l'ouvrage précédent et d'un article publié dans *Genava* en 1981. L'auteur y pose les jalons d'une étude à venir sur les dessins de Calame. Les différences techniques, du croquis aux «tableaux dessinés», sont illustrées.

Dans la revue *Genava*, (t. XXXV, n.s. 1987), à consulter surtout les contributions autour de la **Léda de James Pradier** par Claude Lapaire, Marcel Roethlisberger et Gérald Minkoff (p. 55-93) et l'article de Bernadette Torres sur **Jean-Charles Töpffer**, statuaire (p. 95-137).

Nous terminerons la présente chronique avec une note insolite et colorée intitulée **Genève. L'enfer c'est l'endroit. Portrait d'un paradis** (Genève, 1987), soit 70 photographies en couleurs de Genève vue sous des angles insolites par Roger Chappellu.

Leïla EL-WAKIL

Antiquité

Il y a une dizaine d'années, le Département d'anthropologie de l'Université de Genève a entrepris la fouille subaquatique de la baie de Corsier, où des sites préhistoriques avaient pu être localisés grâce à la photographie aérienne. L'exploration systématique de la baie par quatre plongeurs (trois archéologues accompagnés d'un plongeur professionnel) a permis d'identifier à une profondeur de 3 à 5 m deux sites distincts: l'un, plus proche du rivage, de l'époque néolithique (vers 4000 avant J.-C.), l'autre, plus au large, de l'âge du Bronze final (fin du II^e millénaire). Le premier village fut abandonné vers 3400, le second vers 750 avant J.-C., sans doute à la suite de changements de niveau du lac. P. Corboud-A. Gallay, **Fouilles sur la station préhistorique de Corsier-Port (Genève)**, dans *Cahier de la Faculté des sciences* (1980, n. 4, p. 9-17).

M^{mes} Nathalie Pichard et Marina Andres-Colombo, de l'Université de Lausanne, ont publié les premiers résultats de leurs recherches sur la cadastration romaine de l'ouest lémanique: **Recherches préliminaires sur la cadastration romaine de la région lémanique**, dans *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie* (70, 1987, p. 133-143). Ces recherches, basées sur l'observation du paysage actuel (fossés, chemins vicinaux, limites communales, etc.), sur les restes archéologiques (57 *villae*) et sur l'étude d'anciens plans cadastraux du XVIII^e et du XIX^e siècle, ont permis d'identifier six cadastres distincts dont deux sont très bien conservés dans le paysage actuel. Elles révèlent qu'en gros ces cadastres suivent la ligne du relief, ce qui est logique, et que par ailleurs les cadastrations du territoire ne sont pas orientées de la même manière que les cadastres urbains correspondants.

Adalbert GIOVANNINI

Moyen âge

A l'occasion du sixième centenaire de la concession de franchises à la communauté des habitants de Genève par l'évêque Adhémar Fabri, deux expositions ont été organisées au Musée d'art et d'histoire. Elles sont présentées dans les *Musées de Genève*, n° 275, mai 1987, p. 13-16 (**Deux expositions sur le moyen âge à Genève**): l'une montrait ce qu'était Genève au XIV^e siècle et l'autre la prolongeait en présentant diverses pièces des collections médiévales du musée, généralement invisibles.

A cette même occasion, une synthèse (Libertés, franchises, immunités, us et coutumes de la ville de Genève, 1387-1987, Genève, 1987, 93 p., ill.) a paru, présentant, sous diverses plumes, la ville en 1387, la préhistoire et l'histoire du document, sa survie et les divers avatars de l'histoire constitutionnelle de Genève jusqu'à nos jours. Cette brochure contient en outre une traduction de l'acte d'Adhémar Fabri, tandis que les Archives d'Etat en ont publié un facsimilé accompagné de sa transcription. (Voir également ci-dessus p. 432.)

Enfin Louis Binz a présenté les confréries dans le diocèse de Genève à la fin du moyen âge (Le mouvement confraternel au moyen âge..., Actes..., Lausanne, 9-11 mai 1985, Rome, 1987, p. 233-261) en commentant deux listes des confréries genevoises de 1487 et 1529. Les confréries prolifèrent et prospèrent à la fin du moyen âge. Quelques statuts sont parvenus jusqu'à nous et c'est sur cette base que Louis Binz analyse les activités de ces sociétés typiques, pour notre ville, de l'époque de peu antérieure à la Réforme.

Jean-Etienne GENEOUAND

XVIe siècle

L'année 1987 a vu, sous les auspices de notre Société, la parution d'un livre d'importance sur l'histoire genevoise, par lequel il importe de commencer cette chronique. Dans son ouvrage Economie et Refuge à Genève au siècle de la Réforme: la draperie et la soierie, 1540-1630 (Genève, Paris, 1987, 539 p. MDG, t. 52), Liliane Mottu-Weber retrace l'histoire de deux secteurs clefs de l'économie genevoise qui, contrairement à l'orfèvrerie ou à l'imprimerie, n'avaient jamais été exhaustivement étudiés. Ces deux branches ont un point commun: leur étude est indissociable de celle du Refuge protestant à Genève, qui leur fournit la main-d'œuvre indispensable. Ce livre fait apparaître ce Refuge sous un jour nouveau: à côté des personnages importants, bien connus par des monographies ou des généalogies, on y trouve tout le peuple des petites gens, qui ont tout quitté pour pouvoir professer l'Evangile, et n'amènent avec eux que leur expérience d'artisan et leur force de travail. L'ouvrage permet de suivre leur mobilité géographique — beaucoup d'entre eux ne viendront à Genève que de façon éphémère —, mais aussi leur mobilité sociale: certains arrivent à se hausser au statut envié de marchands, d'autres s'endettent et sont pris dans un engrenage qui les réduit à la mendicité.

L'étude de la draperie, moins connue que la soierie, constitue la première partie de ce livre, et est particulièrement développée. On y voit tout d'abord les premières initiatives en vue du développement de cette branche, la mise en place des premières structures par les réfugiés autour de 1550, et l'apparition simultanée des premières réglementations de la Maîtrise des drapiers. Quatre chapitres nous expliquent dans le plus grand détail toutes les étapes de la fabrication du drap, à partir de la laine importée, en passant par le cardage, le peignage, le filage, le garnissage, le foulage, le tondage, et enfin la teinture, dont nous sont dévoilés tous les secrets. Trois chapitres sont ensuite consacrés

XVI^e SIÈCLE 439

respectivement aux rapports entre marchands et artisans, aux salaires et aux coûts, avant que toutes ces observations ne permettent de dresser un tableau général de la draperie à Genève, d'abord pour la seconde moitié du XVIe siècle, puis pour les premières années du XVIIe. L'auteur met en évidence le rôle déterminant joué par le «Verleger», le marchand-fabricant, qui confie à des artisans, souvent des compatriotes réfugiés comme lui, du travail à façon, ou en commandite, contrôlant ainsi toute la chaîne de production. Cet entrepreneur, généralement d'origine française, fait non seulement le commerce des draps et des laines, mais aussi celui d'autres marchandises, comme les métaux, les cuirs, les épices. Au cours de la seconde moitié du XVIe siècle, ce marchandfabricant est arrivé à établir une production, certes modeste, mais appréciée à l'étranger, de draps de Genève, et ceci dans des conditions très difficiles: peste récurrente, qui mettait à mal les structures pour des périodes beaucoup plus longues que la durée de l'épidémie, disettes, situation politique mouvementée, guerre. Relativement dynamique à la fin du siècle, la draperie n'en repose pas moins sur des structures fragiles: confrontée à des ordonnances de la Maîtrise et à des règlements restrictifs qui obligent les marchands à se consacrer à une seule activité, à des difficultés d'importation de matières premières, et au prix trop élevé de la main-d'œuvre, elle connaîtra au XVIIe un grave déclin, dont témoigne l'endettement très lourd de nombreux artisans et marchands. La Seigneurie se montre incapable d'intervenir pour soutenir la draperie genevoise, et les quelques tentatives faites dans le cadre de l'Hôpital pour parer au plus pressé se révéleront dérisoires.

Pour la soierie, objet de la seconde partie de l'ouvrage, le plan adopté est analogue. Après la description des procédés techniques utilisés par les soyeux parmi lesquels les Italiens étaient majoritaires, on voit que leur branche était préponderante dans l'activité économique genevoise, monopolisant au début du XVIIe siècle presque la moitié des contrats d'apprentissage, mais qu'elle connut elle aussi un déclin, évident à partir de 1610-1620: là aussi on assiste à l'accroissement de l'endettement des artisans, à de nombreux départs de la ville, déjà dépeuplée par la peste, départs définitifs pour beaucoup d'entre eux, et à la concentration des activités dans les mains de quelques marchands disposant de suffisamment de capitaux.

Mais, aussi différentes qu'elles aient été, la draperie et la soierie avaient en commun de dépendre exclusivement de l'étranger, tant, au début du processus, pour l'importation de leurs matières premières, la laine et la soie, que, au terme de longues transformations, pour la vente du produit fini.

Pour expliquer le développement, puis le déclin constaté dans ces deux branches de l'activité manufacturière genevoise, la troisième partie, plus synthétique, s'attache donc aux conditions générales dans lesquelles venait s'insérer l'industrie textile à Genève. Elle nous décrit la conjoncture qu'elle devait affronter (cherté, inflation, niveau des salaires), de son financement, où le crédit privé l'emporte de loin sur le crédit public, les obstacles fiscaux, corporatifs et douaniers qui entravent son développement, à l'étude des prix et des salaires à Genève, pour aboutir à l'«esquisse d'une conjoncture» genevoise qui se révèle conforme à celle du reste de l'Europe.

Ce livre est exemplaire par l'ampleur des sources consultées et surtout la manière dont elles sont utilisées. Les archives notariales genevoises, considérées en elles-mêmes comme un échantillon d'un ensemble plus vaste et perdu, ont été dépouillées systématiquement et s'avèrent très révélatrices de la vie quotidienne du Genevois. En contrepoint, les sources judiciaires dévoilent l'anormal, l'exceptionnel, tandis que les sources officielles, Registres du Conseil, Registres d'Etat civil ou des Finances de la Seigneurie montrent en parallèle le point de vue des autorités, le soutien ou les freins que, suivant les périodes, elles apportent aux activités manufacturières. Comparés, classés, examinés sous tous les angles, ces froids contrats notariés, ces austères règlements de maîtrise, ces ordonnances de la Seigneurie se révèlent extrêmement riches. Elles font apparaître à l'évidence que l'histoire du textile à Genève est celle de tensions perpétuelles entre trois forces principales, convergentes ou divergentes suivant les époques: les initiatives des marchands, souvent étrangers et réfugiés, — l'attitude des pouvoirs publics, parfois positive, parfois, comme à l'arrivée de nouvelles vagues de réfugiés après la Saint-Barthélemy, cherchant par des mesures restrictives et rigides à préserver les fragiles structures déjà en place — et très vite, celle d'une troisième force, les maîtrises, d'esprit très conservateur, qui s'opposeront presque systématiquement aux innovations et empêcheront les industries de s'adapter à la situation, incapables de comprendre les nécessités du grand commerce international.

Cette étude relève de l'histoire des techniques autant que de l'histoire économique: six des dix-huit chapitres sont consacrés à la description minutieuse des procédés de fabrication des draps de laine et des soieries. Dans ce domaine aussi, la récolte de renseignements a été exceptionnellement riche, et témoigne spectaculairement des apports techniques et des innovations amenés à Genève par les artisans réfugiés. C'est avec une grande précision que L. Mottu-Weber peut reconstituer les étapes de la manufacture, depuis l'arrivée à Genève des laines brutes ou des cocons de soie, jusqu'au contrôle du produit fini, qui était soumis à des normes très strictes, tant pour sa qualité que pour ses mesures. Lorsque survient une innovation technique, l'auteur doit véritablement décoder les contrats de vente ou d'engagement, lire entre leurs lignes pour comprendre, et expliquer au lecteur, le fonctionnement de ces machines, munies de mécaniques compliquées, dont on cherchait à préserver le secret. Ce souci du détail permet l'accès à un très riche vocabulaire, probablement en voie de perdition: savez-vous ce que sont un agnelin, des cordillats, des revêches et des écarasses, un trafusoir ou un asple, connaissez-vous l'utilisation des cardons pour préparer les laines, et l'origine exacte d'expressions comme «fouler aux pieds» ou «grand teint»? Un glossaire mis en annexe à l'ouvrage explique la signification de tous les termes techniques utilisés.

Outre les grandes tendances trop brièvement résumées plus haut, les rapprochements faits entre les sources utilisées permettent bien souvent de retracer des destins individuels oubliés, dont les traces étaient perdues parmi une masse de documentation très malaisément utilisable. L'analyse des contrats notariés permet parfois de reconstituer toute une existence, du contrat d'apprentissage au testament, en passant par l'acquisition d'un outil de travail, les emprunts

XVI^e SIÈCLE 441

ou les achats immobiliers. On peut, par exemple, suivre les carrières respectives des teinturiers établis à Genève, le sort de l'outillage du tondeur Jean Grimbert, les errances de Jérôme Des Gouttes, la vie du foulon Charles Lourdois, ou encore le cas du Lucquois Horace Mey, marchand-fabricant de velours et de taffetas de soie, profondément rebelle aux contraintes des maîtrises. A cet égard l'index des noms propres qui figure à la fin de l'ouvrage sera utile non seulement aux spécialistes d'histoire économique, mais à tous ceux qui travaillent sur le XVIe et le début du XVIIe siècle, et leur permettra l'identification de bien des petites gens qui, sans ce dépouillement systématique, seraient restés irrémédiablement inconnus. Les figures des grands marchands-banquiers disposant d'importants capitaux comme, par exemple, celle de François Turrettini, n'en sont pas oubliées pour autant, et leurs opérations financières sont reconstituées avec précision.

Cet ouvrage enrichit aussi l'histoire topographique genevoise, faisant par exemple revivre sur un plan toutes les teintureries et les moulins à foulon qui animaient les rives du Rhône et du lac. On y voit la transformation progressive d'un espace urbain aéré, presque campagnard, en une accumulation de maisons juxtaposées, agrandies, surélevées, évolution à laquelle ces industries, gourmandes d'un espace que ne peut que difficilement leur donner la ville serrée derrière ses remparts, ne sont pas étrangères. Signalons aussi deux autres instruments de travail fort commodes, placés en annexe à l'ouvrage, que sont un tableau des poids et des mesures, ainsi qu'un tableau des changes. Bien d'autres points pourraient encore être évoqués, notamment l'éclairage nouveau donné à la vie économique de la regio genevensis après la guerre avec la Savoie, les nombreux renseignements sur les prix et les salaires rassemblés dans des tableaux fort lisibles, sur les taxes perçues, sur les bâtiments dans lesquels se déroulaient ces manufactures... Mais ces quelques exemples me paraissent suffisants pour montrer qu'ils s'agit là d'un livre que tout chercheur sur le XVIe siècle genevois sera incontournablement amené à consulter; il pourra le faire sans éprouver le moindre doute sur la fiabilité des renseignements qu'il v trouvera.

La Revue du Vieux Genève de 1987 offre quatre contributions à l'histoire du XVIe siècle. Micheline Tripet dans La Réformation vue par François Bonivard à son retour de Chillon (p. 2), publie quelques pages de la savoureuse description de Genève faite par le prisonnier à son retour dans la ville en 1536, après les années passées dans les geôles de Chillon. La vivacité des descriptions et la richesse de la langue qui apparaissent dans ce court extrait font attendre avec impatience la publication de l'ensemble du manuscrit de Turin dont il est tiré, et qui est en cours d'édition.

Liliane Mottu-Weber s'attache à la même période pour évaluer l'ampleur des biens récupérés après les troubles par la Seigneurie: Dans les coulisse de la réforme: les recettes extraordinaires du trésorier Pertemps, 1535-1536 (p. 4 à 10). Les biens meubles et immeubles des bannis et des fugitifs, les biens ecclésiastiques, récupérés soigneusement, jusqu'à installer à Champel les pierres des grands autels «pour sur icelle faire coupper la teste aux malfaicteurs», ainsi que les amendes imposées à ceux qui avaient eu un peu trop

de bonnes raisons de s'absenter de Genève à fin 1535 et au début de 1536, forment certes un ensemble assez considérable. Mais à court terme du moins, ces nouveaux revenus furent presque totalement happés par le gouffre des dettes contractées auprès des villes alliées et ne vinrent guère soulager la trésorerie genevoise, dans une période où tout était à reconstruire et à réorganiser.

Ces Genevois du XVIe siècle, dont nous connaissons les problèmes financiers, les activités manufacturières et les méandres subtils de la pensée théologique, comment se logeaient-ils, se nourrissaient-ils, comment étaient-ils chauffés, éclairés, meublés? C'est à ces questions que Micheline Louis-Courvoisier cherche à répondre dans **Quelques aspects de la vie quotidienne à Genève au XVIe siècle** (*ibid.* p. 11 à 15). Basée sur une quinzaine d'inventaires, sa recherche donne un grand nombre de détails sur la vie quotidienne, impossibles à résumer ici, mais dont un aspect semble très frappant: toute l'organisation des logis dénote un système de vie communautaire très marqué; il semble que nos ancêtres ne recherchaient ou ne disposaient d'aucune intimité, et que le désir d'isolement leur ait été inconnu.

Leur sens de la communauté et de la solidarité transparaît nettement à travers l'article de J. Olson, La Bourse française de Genève, les années d'origine (*ibid.* p. 16 à 20). Celui-ci, rédigé dans un français par trop approximatif (peut-on vraiment dire, par exemple, que «les diacres de la Bourse française n'ont pas largement déclaré leurs activités du XVIe siècle dans les sources disponibles»?), décrit les grandes lignes de l'institution, mais ne comble en rien les lacunes encore existantes de son histoire.

L'affaire des engraisseurs de 1545 à Genève traitée par François Marc Burgy dans la Revue suisse d'histoire (t. 37, I, p. 33 à 64) relève de l'histoire des mentalités: elle fait apparaître le destin, extraordinairement dramatique, de petites gens, accusés par leurs contemporains, travaillés par la peur de la peste, de répandre volontairement la maladie. M. Burgy reprend tout le dossier de cette affaire (déjà évoquée ici en 1984), la replace dans un contexte européen, et souligne l'angoisse et la précipitation ambiantes, qui amenèrent les magistrats à utiliser des procédures plus expéditives qu'à l'ordinaire, et qui ne laissaient guère à l'accusé d'autre chance que le suicide ou l'aveu. Il se garde pourtant bien de conclure hâtivement à une parodie de justice, car même si l'on sait aujourd'hui que de tels empoisonnements étaient totalement inefficaces, certains accusés reconnaissaient eux-mêmes leur culpabilité...

Toutes les activités évoquées par les auteurs cités plus haut se déroulaient dans un cadre constitutionnel fort original pour l'époque, décrit très clairement par Robert. M. Kingdon, dans un article intitulé **John Calvin's contribution to representative government**, dans *Politics and Culture in early modern Europe, Essays in Honor of H. G. Koenigsberger* (Cambridge University Press 1987, p. 183 à 198). Il y souligne l'importance de l'œuvre juridique de Calvin à Genève, dont se dégagent, en matière politique comme en matière religieuse, deux principes fondamentaux, celui de la collégialité et celui de la responsabilité. L'auteur dégage ensuite comment cette intimité de Calvin avec les institutions genevoises permit le développement à Genève d'un certain modèle,

pratique et non théorique, de cohabitation entre l'Eglise et l'Etat, qui ne manqua pas de susciter des réactions au sein même du monde protestant, et tout particulièrement en Angleterre.

Concluons cette chronique, qui nous a permis cette année d'évoquer de nombreux aspects de la vie à Genève au XVI^e siècle, en signalant quelques pages (p. 101 à 122) sur la Réforme à Genève, et sur Calvin écites par Hubert Kirchner dans **Reformationsgeschichte von 1532-1555/1566** (Berlin, 177 p.).

Béatrice NICOLLIER

XVIIe siècle

Le millésime 1987 n'a laissé que peu de titres consacrés exclusivement au XVIIe siècle genevois. Il a vu paraître une importante biographie de Jean de Labadie, détaillée et factuelle, due à la plume de Trevor J. Saxby (The quest for the new Jerusalem, Jean de Labadie and the Labadists; Dordrecht, 1987, 490 p.; Archives internationales d'histoire des idées, 115). Le lecteur y suit le parcours géographique et théologique riche en rebondissements de ce personnage à l'étoffe de héros de roman historique, qui déclencha enthousiasmes, passions, hostilités et rancœurs dans un XVIIe siècle à la vie spirituelle décidément mouvementée. Un chapitre est consacré à son séjour de sept ans à Genève (1659-1666), où il fut accueilli à bras ouverts par la Compagnie des Pasteurs et le Conseil (qui s'en mordit par moments les doigts), où il tint des sermons de quatre heures et plus, souvent fustigeant mœurs dissolues et laxisme des autorités. Malgré l'exaspération que déclenchaient ses prises de positions jugées souvent trop explicites et les conventicules qu'il réunissait à son de cloche dans sa maison de la rue des Etuves, Saxby affirme, allant à l'encontre de ses autres biographes, que le Conseil autant que la Compagnie regrettèrent le départ de Jean de Labadie pour les Pays-Bas.

Dans une allocution prononcée à l'assemblée du Musée du Désert en septembre 1986, Olivier Fatio brosse un vivant tableau de la manière dont les Genevois vécurent le second refuge, tableau émaillé de «flashbacks» sur l'époque de la Réforme et plus particulièrement Calvin (Genève et le Refuge, dans le Bulletin de la Société d'Histoire du Protestantisme français, t. 133 (1987), p. 115-119). Tirant prétexte du tricentenaire de la mort de l'«Italien» François Turrettini, Pietro Bolognesi se livre à un rapide survol de son œuvre théologique, en insistant sur la modernité de sa pensée. Karl Barth ne le cite-t-il pas à de multiples reprises, et ne distingue-t-on pas son influence dans l'évangélisme d'outre-Atlantique? (Un pensatore protestante italiano del Seicento: Francesco Turrettini (1623-1687), dans Protestantesimo, 42e année (1987), p. 140-147).

Liliane Mottu ouvre un chapitre de l'histoire des techniques textiles en se penchant sur l'apparition des ratineuses à Genève qui, si elles ne sont pas une invention genevoise, furent réexportées par des artisans genevois dans le Pays de Vaud et le Piémont (L'apparition de la «machine à friser» manuelle et hydraulique à Genève à la fin du XVII^e siècle: contribution à l'histoire des

techniques de finissage, dans Textile: production et mode: actes du 112e Congrès national des sociétés savantes. Section d'histoire moderne et contemporaine; Lyon, 1987, t. 1, p. 89-92). Dans un article intitulé Images du luxe à Genève, douze années de répression par la Chambre de la Réformation (1646-1658) (Revue du Vieux Genève, 1987, p. 21-26), Corinne Walker met en lumière quelques habitudes vestimentaires et comportements sociaux qui, considérés comme déviants par rapport aux lois somptuaires, étaient poursuivis par la nouvelle instance pénale créée en 1646. On se réjouit d'en savoir davantage sur cette intrigante institution où se mêlent inefficacité et manque de zèle (déjà dénoncés par Labadie, voir plus haut!).

Signalons enfin le «reprint», par les éditions Slatkine, malheureusement sans introduction ni table des matières, du récit de **L'embrasement du Pont du Rhône à Genève, arrivé le XVIII. de Janvier M.DC.LXX**, par le pasteur et professeur Vincent Minutoli (Genève, 1987).

Barbara ROTH-LOCHNER

XVIIIe siècle

La souveraineté des Conseils de Genève fut reconnue par la plupart des pays européens au cours des XVIe et XVIIe siècles, mais il faut attendre le milieu du XVIIIe siècle pour lire les mots «République de Genève» dans les textes officiels. Walter Zurbuchen retrace dans le BHG (1985, t. XVIII, p. 97-148). L'établissement de relations diplomatiques entre le Saint-Siège et la République de Genève: une histoire anecdotique; il apporte un regard original sur les rapports de Genève avec ses deux traditionnels ennemis: la Savoie et la Papauté. L'auteur évoque les conditions dans lesquelles le traité de Turin a été signé, soulignant que la Cour tint les négociations secrètes pour ne pas heurter le parti des dévôts puis, quand le traité fut conclu, évita toutes festivités pour ne pas heurter le peuple et le clergé. La réaction de Rome, elle, reste une énigme; toutefois, W. Zurbuchen montre combien l'absence du nonce au moment des négociations à Turin était conforme à l'attitude d'ignorance observée jusqu'ici par la diplomatie vaticane vis-à-vis de la cité de Calvin.

Une anecdote, un vol commis au Mont-de-Piété à Rome, allait changer cet état de fait. En mai 1760, le cardinal Torrigiani s'adresse aux Conseils de la République, pour obtenir l'arrestation des quatre voleurs réfugiés à Genève. Cette correspondance, dont l'auteur souligne la cordialité, est le point de départ de relations qui désormais seront habituelles entre les deux Etats.

Dans Le Siècle de Voltaire: hommage à René Pomeau (Oxford 1987) Jean-Daniel Candaux apporte des **Précisions sur Henri Rieu**, contribuant ainsi à la connaissance d'un des correspondants genevois privilégiés de Voltaire. Henri Rieu, dont on ne sait encore que peu de choses, a été l'homme de confiance du philosophe à Ferney; en 1774, il acheta même une maison de campagne dans le voisinage. Avec l'érudition qu'on lui connaît, Jean-Daniel Candaux évoque l'activité diplomatique de Rieu, ses recherches et ses traduc-

tions — en anglais, allemand et espagnol — et son rôle d'intermédiaire entre Voltaire et les imprimeurs genevois. Surtout il décrit celui que le philosophe appelle «mon corsaire» comme un voltairien acharné, collectionneur, copiste, traducteur ou encore acteur dans les pièces jouées à Ferney. L'auteur a enrichi son texte de quatre annexes, précieuses désormais pour toute étude de la correspondance ou du théâtre de Voltaire: des datations de lettres, un répertoire de la collection voltairienne de Rieu aujourd'hui conservée à Leningrad, celui d'un manuscrit genevois contenant des copies faites par Rieu, et enfin une liste des pièces jouées à Ferney, avec leurs distributions.

Rousseau abandonna ses enfants; un de ses cousins genevois ne reconnut pas les siens: c'est ce qui amène Pascal Lagier à esquisser un parallèle entre les deux hommes, **David Le Royer et Jean-Jacques Rousseau. Deux cousins face à leur paternité**, dans *Revue du Vieux Genève*, 1987. Au-delà des méandres de la généalogie, l'histoire des deux enfants que David Le Royer a eus avec une servante genevoise est intéressante, d'autant que l'auteur livre d'abondantes pièces d'archives qui donnent à imaginer la vie des bâtards et de leur mère hébergés à l'Hôpital, qui montrent les démarches de reconnaissance paternelle et de reconquête d'un statut honorable.

Le noble allemand J. L. Böckmann et le naturaliste hollandais Martin van Marum ont relaté leur visite (en 1775 et en 1802) de la collection de fossiles du savant genevois Guillaume-Antoine de Luc. Des extraits de leurs journaux de voyages sont publiés par Gaston Mayer, **Besuche bei Guillaume-Antoine de Luc in Genf 1775 und 1802**, Heidelberg, tiré à part, p. 225-230, 1987.

Autre publication de récit de voyage, le Voyage autour du Mont-Blanc en 1774 de H.-B. de Saussure est présenté dans le catalogue d'une exposition tenue à Aoste; ces observations scientifiques, se teintant parfois de visions esthétiques, viennent s'ajouter aux publications qui ont marqué, en 1986, le bicentenaire de l'ascension du Mont-Blanc. (De Saussure et le Mont-Blanc, Courmayeur, 1987.)

Corinne WALKER

XIX^e siècle: I. 1798-1846

On sait que Sismondi, en écrivant ses *Nouveaux principes d'économie* politique, a résolument tourné le dos au libéralisme économique que jusqu'alors il avait prôné. Il a eu le courage de dénoncer un système où le propriétaire, s'imaginant seul souverain, peut renvoyer chez lui l'ouvrier quand il lui plaît et lui servir, pour comprimer les coûts, un salaire au-dessous du minimum vital. Et il a proposé comme remède, constatant que la demande n'est pas illimitée, et souvent non solvable, l'établissement d'une surveillance modératrice de l'Etat. Henri de France, en publiant **L'heure de Sismondi** (Economie et humanisme, n° 295, mai-juin 1987, p. 62-72), ne se borne pas à admirer une évaluation critique que Marx reprendra trente ans plus tard. Il pense que l'économie, contrairement à ce qu'a prétendu Pareto, demeure parfaitement scientifique

en intégrant à sa réflexion une éthique rigoureuse. Sismondi, à ses yeux, l'a démontré. Et on ferait bien, estime-t-il, en cette fin de XX^e siècle, où la croissance à tout prix laisse tant de traînards derrière elle, de revenir, comme son titre le suggère, à telle ou telle notion des *Nouveaux principes*...

Paul Waeber, lui, avec Un projet de Sismondi: l'édition du Paradis perdu, traduction nouvelle par l'abbé Delille (1802) (Musées de Genève, 1987, nº 277, p. 14-21, ill.), évoque un moment de la vie de l'historien où, amoureux de Lucile Patron, il entend, pour être assez riche au moment des épousailles, faire fortune en tant qu'éditeur d'œuvres célèbres: la Bible, le Paradis perdu. Hélas! la publication de la première se révèle un fiasco et le projet concernant la seconde n'aboutit pas. Les éditions «Sismonde et Cie» ne s'imposent pas. Mais leur promoteur, fécond, mobile, voire contradictoire, donne une image de lui, à ce moment-là, plutôt singulière, mais non sans charme.

Deux études encore s'attachent à l'économie de ce début de siècle. André Palluel-Guillard (**Un essai de rénovation économique dans les Alpes: la mérinomanie de l'école agronomique genevoise sous le Premier Empire**, *Colloque franco-italien*, Université de Grenoble II, CRIPA, 1986, p. 123-134) présente l'engouement soudain qu'on éprouve pour l'élevage de luxe des mérinos comme une manière de repli, de retour à la terre. Ne faut-il pas en effet, en une triste époque pour le pays, chercher des raisons de vivre ailleurs que dans la politique? Pictet-de Rochemont le pense. Il se révèle agronome virtuose. Il fait même école. Mais le manque de structures commerciales suffisantes, la montée des prix de revient, la crise de 1811-1812, la guerre, font pour finir capoter cette expérience, qui avait paru prometteuse.

Paul Guichonnet, dans L'industrie textile dans le département du Léman sous le Premier Empire (Textile: production et mode, actes du 112e Congrès national des sociétés savantes, section d'histoire moderne et contemporaine, Lyon, 1987, t. 1, p. 163-180), se fonde sur un rapport de 1801 d'Ange Marie Eymar, préfet du Léman, une enquête de 1813, la correspondance entre la Préfecture et le Ministère du commerce. Il relève notamment le coup fatal que le régime français a porté à l'économie genevoise. Et il constate aussi que Sismondi, dans sa Statistique du département du Léman, préconisait une production destinée aux besoins journaliers de la France, de la Suisse, de l'Italie, ordinaire et non de luxe. Mais une fois de plus il ne fut pas écouté...

Quelque 90 lettres entre M^{me} de Staël et quelques personnes de son entourage, dont 27 déjà partiellement publiées par P. E. Schazmann en1940, donnent l'occasion à Jean-Daniel Candaux et Norman King (**Théâtre et société: la correspondance des Staël et des Odier, 1806-1817**, Cahiers staëliens, nº 38, 1987, p. 1-111) d'éclairer quelques aspects des amitiés de la châtelaine de Coppet. Elles mettent en évidence, avant tout, la place éminente, ou en tout cas privilégiée, qu'occupe Andrienne Lecointe, seconde femme du célèbre médecin Louis Odier, dans son cœur. Mais d'autres correspondants y apparaissent également, fort clairement identifiés dans l'introduction, et par d'abondantes notes.

Un petit livre de Françoise Lachavanne et Jacqueline Lavizzari, plaisamment présenté, et illustré de gravures d'Adam Töpffer (La Caisse d'escompte,

1795-1847, Genève, 1987, 93 p., ill.), retrace la destinée d'une institution fondée pour soutenir par son crédit les activités économiques genevoises, celles de la Fabrique notamment, mais fortement entravée dans son propos par l'Annexion, par des habitudes de dissimulation prises à cette époque par la *Société économique* — elle lui est étroitement liée — et par un manque de dynamisme certain. Le principe de base était bon, mais son application, en revanche, fort discutable.

Pellegrino Rossi (1787-1848), fils d'adoption, pour un temps, de Genève et de la Suisse, à qui il faillit donner une Constitution, inscrit ses connaissances multiples, aussi profondes que solides, donc très loin d'un éclectisme superficiel, dans de successives et brillantes carrières, toutes rompues, et qui trouvent leur conclusion brutale, à Rome, dans un assassinat dont les motivations et l'histoire, jusqu'à ce jour, n'ont pas été totalement éclaircies. Paul Waeber, dans *Musées de Genève* (1987, nº 279, p. 7-11: Exposition pour le bicentenaire de la naissance de Pellegrino Rossi: «L'aigle au vol brisé»), en suit le parcours avec brio.

Quant à Jean-Jacques Langendorf, spécialiste de l'histoire militaire, il offre au public, dans la collection Les grands Suisses des éditions Coeckelberghs (Lucerne-Lausanne, 1987, 159 p., ill.), un ouvrage de belle venue: Guillaume-Henri Dufour, ou la passion du juste milieu. Le titre, déjà, dans sa dialectique, campe vigoureusement le personnage. On a le loisir d'en vérifier l'exactitude tout au long de l'examen de la vie, placé sous trois chefs, le soldat, l'œuvre scientifique et technique, la politique, d'après un mot de Dufour lui-même disant que la campagne du Sonderbund, l'aménagement des quais de Genève et la carte topographique de la Suisse constituaient les trois choses dont il était le plus fier. On y lit à la fois cette passion et cette modération, cette audace et cette prudence, cette vision, en toutes matières, qu'il s'agisse du domaine bâti ou de la société, d'architecte, de constructeur. L'auteur a l'art, au fil de son exposé, d'introduire le trait significatif, le détail surprenant — ainsi l'état-major qui n'a, un moment, qu'une seule bougie pour s'éclairer — la citation révélatrice de la situation décrite et en même temps du personnage. Surtout, il choisit souvent, et le lecteur s'en félicite, de laisser parler son héros, ainsi que les autres acteurs qu'il met en scène. Le portrait qui s'en dégage y gagne en vérité, se révèle dans des aspects peu connus, voire méconnus ou oubliés, et l'impression qu'on en a, porté de plus par une iconographie fort riche, et en partie inédite, est d'un attrait incomparable.

Gabriel MÜTZENBERG

XIXe siècle: II. 1846-1914

Commençons cette chronique par l'histoire sociale, particulièrement bien dotée cette année. Et pénétrons d'emblée dans les zones marginales de la société avec Le déclin des maisons closes. La prostitution à Genève à la fin du XIX^e siècle (Genève, Zoé, 1987, 199 p.). Alberto Cairoli, Giovanni Chiaberto et Sabina Engel semblent avoir tiré ce livre d'un mémoire de licence ès lettres

présenté en 1976, «Histoire d'amours du siècle passé. La prostitution à Genève au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle», qui n'a malheureusement pas été déposé aux Archives d'Etat et ne figure donc pas dans le catalogue des travaux d'étudiants publié ici par Jean-Etienne Genequand (*BHG*, XVII (1980), p. 53-67). Il eût été honnête de signaler, ne fût-ce que dans une note, si le livre est un simple remaniement formel du mémoire ou si, en dix ans, de nouvelles recherches ont alimenté la réflexion; honnête aussi de dire au lecteur comment s'est réparti le travail, car on n'imagine pas aisément la rédaction d'un livre par trois personnes sans que surgissent des problèmes de coordination.

Obscur, le sujet l'est à la fois parce que la prostitution genevoise était mal connue jusqu'ici et parce que le discours qu'elle a suscité à la fin du siècle dernier, et qui est au centre de ce livre, est essentiellement dissimulateur ou négateur. La période considérée ici s'étend de 1875 à 1897, mais il est regrettable que les auteurs n'énoncent pas ces limites chronologiques dès l'introduction et ne les justifient pas, en particulier le *terminus a quo*; quant à l'autre extrémité, elle se justifie par la votation du 22 mars 1896, point culminant de cette période.

La construction de l'exposé est excellente: on entre progressivement dans ce monde nocturne, on se familiarise avec les acteurs et les règles du jeu, grâce à des rapports de police, des pétitions, des dénonciations, des comptes de maisons closes, des statistiques, et on arrive parfaitement préparé, en possession de tous les éléments nécessaires à sa compréhension, au grand débat entre réglementaristes et abolitionnistes qui est à la fois le centre et le couronnement de l'ouvrage. A coups d'interventions au Grand Conseil (qui délibère à huis clos, fait unique pour un tel sujet, le 8 janvier 1896), de brochures (comme il se doit à cette époque de manie brochurière), d'articles de presse et d'affiches, les deux tendances s'affrontent et le combat agit pour nous comme un puissant révélateur des mentalités genevoises du temps. Si les maisons closes sont sauvées en 1896; elles n'obtiennent qu'un sursis jusqu'en 1925.

Si l'aval est très bien esquissé en guise de conclusion, on aimerait en savoir un peu plus sur l'amont. Puisqu'on parle du *déclin* des maisons closes, on aimerait connaître l'origine de leur essor. L'annexe 1 du mémoire aurait pu être reprise très succinctement ici. Quant à la réglementation et à la législation, leurs différentes étapes n'apparaissent pas très clairement, en particulier l'importance du code pénal de 1874. Une brève chronologie (voir l'annexe 4 du mémoire) aiderait le lecteur.

Il faut certes faire crédit aux auteurs du très grand mérite d'avoir su rendre extrêmement présent, sensible, un monde qui ne parle presque jamais directement dans les sources, et de l'intérêt indéniable que suscite la lecture de leur livre, sans parler de leur apport à une partie de l'historiographie genevoise qui est encore «en voie de développement», cependant nous devons déplorer certains défauts. Quand Jean-Claude Favez fait allusion dans sa préface à «certaines facilités», il parle généreusement de pages ou très banales ou franchement gratuites. Les auteurs reconnaissent qu'il ne leur reste parfois «que les ressources de l'imagination et du récit» (p. 102). Ils ont sans doute fait un usage abusif de ces qualités par ailleurs nécessaires. Les références sont souvent incomplètes ou même fautives. L'utilisation des sources, enfin, est

parfois imprécise ou redondante; une citation apparaît même deux fois, sans rappel, sous deux formes différentes! Cette dernière remarque nous renvoie au début: ne faut-il pas voir là la conséquence d'un travail à trois mal coordonné? Faut- il par ailleurs supposer que les éditeurs ont demandé aux auteurs de gommer ce qui aurait pu avoir des allures trop «scientifiques»? Ce serait très regrettable.

Le passé composé. Images de l'école dans la Genève d'il y a 100 ans (Genève, Tribune éd., 1987, 157 p.) est bien plus que le catalogue d'exposition qu'il aurait pu être. Après avoir participé à l'organisation, en 1986, d'une exposition qui marquait le centenaire de la loi sur l'instruction publique de 1886, Charles Magnin et Marco Marcacci ont voulu composer, avec ce livre, «une mosaïque d'images replacées dans leur contexte». Ils ne se contentent donc pas de nous présenter 217 documents, parmi lesquels beaucoup d'images, photographiques ou non, et des travaux d'élèves, qui nous offrent l'exposition à domicile, et de les commenter individuellement; ils les ont groupés en dix-sept séquences qui sont autant de chapitres d'une histoire de l'école genevoise à la fin du XIXe siècle. Chaque séquence bénéficie d'un texte introductif très dense. L'école étant l'expression de la société, on imagine la diversité des intérêts qui pourront trouver leur satisfaction dans cet ouvrage.

Après avoir observé la société depuis sa marge et dans son effort de reproduction, offrons-nous un troisième miroir, celui de l'étranger. Comme le dit Marc Vuilleumier en nous présentant les Souvenirs de deux communards réfugiés à Genève, 1871-1873 (Genève, Collège du travail, 1987, 206 p.), «le regard de l'autre, surtout s'il est sans complaisance, peut s'avérer des plus instructifs». Gustave Lefrançais et Arthur Arnould, proscrits français de 1871, ont tous deux passé plusieurs années à Genève et leurs textes, inédit pour l'un, renvoient l'image de notre ville et de ses habitants à une époque où les réfugiés, tout en bénéficiant d'une situation plus favorable que celle qu'ils connaissent aujourd'hui, ne recevaient pas tous un accueil chaleureux. Le manuscrit de Lefrançais, enseignant à l'origine mais combattant, toute sa vie, du mouvement ouvrier, est édité ici pour la première fois. Il fait suite aux souvenirs antérieurs à l'exil qui ont été publiés en 1902, après la mort de l'auteur, et à nouveau en 1972 (il faut préférer cette deuxième édition, plus fidèle.) Quant au texte d'Arnould, journaliste, qui a paru en feuilleton dès 1874, il nous est pour la première fois facilement accessible.

Dans une excellente introduction, Marc Vuilleumier décrit la politique d'asile de la Suisse au XIX^e siècle à la lumière de ce que notre pays a vécu pendant la Deuxième Guerre mondiale d'une part, et de la situation actuelle d'autre part. Il relève que «les réfugiés politiques conservèrent en Suisse jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale une liberté dont on a, aujourd'hui, perdu le souvenir». Après nous avoir donné deux bonnes biographies, le présentateur a la modestie de céder, à la page 50 déjà, la parole aux auteurs qu'il n'interrompra que pour de brèves et utiles notes et dont il agrémentera le discours d'intéressantes illustrations (dont deux malheureusement sans référence), pour le conclure par une chronologie détaillée.

L'année 1987 a été marquée par la célébration du bicentenaire de Guillaume-Henri Dufour, donnant lieu à plusieurs expositions, à un colloque et à de nombreuses publications qui ont mis et mettent en valeur, séparément ou ensemble, le militaire, l'ingénieur et le cofondateur de la Croix-Rouge. En tête des publications, par l'intérêt du sujet et la qualité du texte, le livre d'Armand Brulhart, Guillaume-Henri Dufour. Génie civil et urbanisme à Genève au XIX e siècle (Lausanne, Payot, 1987, 139 p.), fabuleusement illustré. Cet ouvrage éclaire le côté le moins étudié de Dufour, son activité d'ingénieur cantonal et d'urbaniste, liée d'ailleurs à son activité politique et à sa longue carrière parlementaire. Pour souligner l'importance que Dufour lui-même accordait à cette activité, l'auteur note que, malgré les charges militaires importantes qui lui ont été confiées en 1832 et en 1847, il n'a pas voulu renoncer à sa charge d'ingénieur cantonal.

C'est peut-être dans la question des fortifications que la personnalité de Dufour apparaît le mieux. Au travers des trois combats qu'il a menés pour «son» enceinte (1821, 1833 et 1849), on peut observer ses ambiguïtés (ou faudrait-il dire contradictions, ou encore richesses?): le civil et le militaire, le conservateur et le novateur, l'homme du compromis, le bon perdant. Surtout, Armand Brulhart détruit le mythe d'une vision d'ensemble qu'aurait eue Dufour de la Genève moderne.

Les deux principales expositions consacrées à Dufour font l'objet d'un catalogue conjoint: Guillaume-Henri Dufour: l'homme, l'œuvre, la légende. Genève, Maison Tavel, 5 septembre 1987-13 mars 1988. Guillaume Dufour: le portrait topographique de la Suisse. Carouge, Musée, 5 septembre-13 décembre 1987, enrichi d'un précis biographique. 321 notices, presque toutes illustrées, sont réparties en dix chapitres commençant tous par des introductions d'auteurs divers et également compétents.

Pour le lecteur pressé, le Département militaire cantonal a édité une bonne et brève biographie, largement illustrée (Jean-Etienne Genequand, **Le Général Dufour. Esquisse biographique**, Genève, 1987, 23 p.), d'un héros suisse qui, comme peu d'autres, a vu son image diffusée. La conjonction de l'apogée de la lithographie et du début de la photographie explique cet engouement iconographique pour un général «entré vivant dans la légende» (Jean M. Marquis, **Visages de Dufour**, *Musées de Genève*, 1987, n° 278, p. 11-13).

Pour aborder le militaire, Olivier Reverdin nous présente la réimpression d'un ouvrage paru en 1948: La guerre du Sonderbund vue par le général Dufour, juin 1847-avril 1848, d'après des lettres et des documents inédits (Genève, éd. du Journal de Genève, 2° éd. 1987, 134 p.), tandis que Walter Zurbuchen, dans une étude originale, nous parle d'une arme contestée dès sa naissance, que l'armée confédérée adopta en 1853 pour la rejeter en 1867, et que des soldats genevois furent chargés, avec des Bernois, des Argoviens et des Zurichois, d'utiliser: Les fusées dans l'armée suisse (Le Brécaillon, 1987, n° 7, p. 2-23). On apprend ainsi que Genève eut à la fois le triste privilège de compter parmi ses citoyens le promoteur de cette arme, Adolphe Pictet, et l'honneur de fournir à la Confédération celui qui refusa de l'utiliser: «Je refusai de faire usage de ce moyen destructeur contre Lucerne, voulant éviter autant

XX^e SIÈCLE 451

que possible ce qui pouvait donner à cette guerre un caractère de violence.» (Pour les rapports entre Pictet et Dufour, voir **Aimez-moi comme je vous aime**, 190 lettres de Dufour à A. Pictet éditées par J.-J. Langendorf, Vienne, 1987.)

Dufour n'a pas toujours eu une opinion aussi tranchée, mais son attitude pendant la guerre du Sonderbund, bien connue, montre que le futur cofondateur de la Croix-Rouge (voir **Guillaume-Henri Dufour, homme de paix**, *Revue internationale de la Croix-Rouge*, 1987, nº 767, p. 573-576) mettait déjà en pratique les idéaux qui allaient devenir ceux de l'institution humanitaire. Homme de la Croix-Rouge avant la lettre, on peut se demander si Dufour n'incarnait pas aussi le Suisse idéal: sens du compromis, tradition et innovation.

Puisque nous avons parlé de la Croix-Rouge, signalons pour terminer la réédition du livre de Martin Gumpert, **Dunant. Der Roman des Roten Kreuzes** (Frankfurt am Main, Fischer Taschenbuch Verlag, 1987, 324 p.), qui est plus qu'une biographie de Dunant ou qu'une histoire de la naissance de la Croix-Rouge. Ecrit par un médecin berlinois exilé à New York en 1936, et publié à Stockholm en 1938, c'est une réflexion sur l'histoire du XIX^e siècle, sur la guerre et sur l'imminence du conflit. Les éditeurs, qui ne font qu'un *reprint* de l'édition originale, ignorent apparemment la réédition allemande de 1950, dont les modifications (mineures) sont dues à Gumpert; la préface que l'auteur, mort en 1955, a rédigée à cette occasion, et qui nous donne quelques réflexions consécutives à la Deuxième Guerre mondiale, aurait pu être reprise utilement.

Pierre-Alain FRIEDLI

XXe siècle

En 1987, on a célébré de divers côtés le cinquantenaire de la fameuse «Paix du Travail», signée en 1937 entre syndicats ouvriers et associations patronales; négociée et mise en œuvre au niveau suisse, la «Paix du Travail» est présentée comme l'exemple, sinon le modèle, d'une réconciliation des classes sociales effectuée dans l'intérêt d'une prospérité commune, comme aussi un des gages du bien-être social de la Suisse tout entière. L'originalité et l'intérêt de l'étude de Paolo Gilardi, De la «Genève Rouge» à la Paix du Travail. Mouvement ouvrier et patronat genevois face à la question de la paix sociale, 1935-1938 (Genève, Editions «Que faire», 1987, 160 p.) est de montrer comment les principaux intéressés, à savoir les ouvriers, ont accueilli la négociation et les accords qui ont établi cette «Paix du Travail». Celle-ci, contrairement à une représentation mythique, ne s'est pas faite en un jour; en outre, et cela est souvent ignoré, elle n'a pas toujours été respectée. Gilardi a le mérite de situer cette négociation telle qu'elle se déroule à l'échelon genevois dans un contexte plus vaste, à la fois idéologique et politique; ce dernier, on le sait, a été très marqué par les débats internationaux et les enjeux qu'ils recouvrent: fascismes, guerre d'Espagne. Certes, dans ses remarques introductives, Gilardi ne s'embarrasse guère de jugements de nature personnelle ou idéologique qui

mériteraient une étude autrement approfondie avant de pouvoir attribuer, comme il le fait tout de go, à la politique suisse du compromis sous-jacente dans les accords de «Paix du Travail», «l'exacerbation des divisions entre qualifiés et non qualifiés, hommes et femmes, jeunes et travailleurs âgés» (p. 15); ou encore de dénoncer «l'habitude de lier son propre destin à celui du capitalisme «national» qui rend le salarié suisse si circonspect à l'égard de la solidarité avec ses semblables, du tiers monde, par exemple» (p. 15). Dans cette optique, il est clair que le mouvement syndical suisse — l'USS notamment — est compromis avec la bourgeoisie et par conséquent incapable de propositions autonomes, originales, qui mobiliseraient les forces de gauche, au point que «le mouvement ouvrier de ce pays concourt dans une large mesure à perpétuer le statu quo social et l'immobilisme culturel» (p. 16). Après avoir analysé la situation, les attitudes et les perspectives des partenaires sociaux à Genève, Gilardi tient à minimiser la prétendue combativité des ouvriers genevois, au point d'y déceler un sentiment d'indifférence à l'égard d'un instrument de lutte tel que la grève (p. 138). La fluctuation de la position des organisations patronales à l'égard des revendications ouvrières ressort très bien de l'analyse; cependant, selon Gilardi, et ceci contrairement à l'imagerie d'une Genève du «Temps des Passions», déchirée entre extrémistes de gauche et de droite, c'est la voie de la concertation, et non celle de la révolution, qui l'a emporté à Genève en 1936 et 1937.

Nous ne quittons pas la période, et moins encore l'évolution du mouvement ouvrier, avec l'étude de Pierre Jeanneret, Léon Nicole et la scission de 1939. Contribution à l'histoire du Parti socialiste suisse (Fonds national suisse de la recherche scientifique 1986/1987, chez l'auteur); le travail de Jeanneret est surtout important par le sujet qu'annonce son sous-titre: il consacre en effet des pages fort intéressantes et bien documentées aux débats qui troublent le Parti socialiste; il signale à juste titre que ce parti n'échappe nullement à la structure fédérale de la Suisse, les sections cantonales, voire locales menant souvent une politique propre qui ne favorise pas toujours une stratégie du parti à l'échelle nationale. Dans son étude, Jeanneret met avant tout l'accent sur l'évolution du socialisme en Suisse romande; il décrit les débats internes, de la scission de 1921 qui vit la création d'un Parti communiste suisse, jusqu'à la grande scission de 1939, effectuée par la Fédération socialiste suisse animée de Genève par Léon Nicole. Jeanneret reprend en les précisant les problèmes fondamentaux qu'affronte le socialisme à l'ère des fascismes triomphants et situe fort opportunément dans ce contexte général les épreuves, les divisions et les exclusives qui ont marqué le mouvement socialiste suisse dans l'entredeux-guerres et durant la Seconde Guerre mondiale. On ne trouve cependant pas dans cette étude d'indications nouvelles en ce qui concerne la vie sociale et politique genevoise durant la période prise en considération; ce n'était d'ailleurs pas le propos de l'auteur.

Un événement qui se passa à Genève durant la Deuxième Guerre mondiale est évoqué et illustré par Claude Bonard, **Genève**, **janvier 1941. Le Départ des Spahis internés** (*Le Brécaillon*, n° 6, novembre 1986, p. 26-33 et n° 7, avril 1987, p. 31-35). L'auteur décrit le retour en France d'internés appartenant à

XX^e SIÈCLE 453

l'armée française, l'atmosphère et l'effervescence qui marquèrent d'abord l'arrivée du 7e Régiment de spahis algériens (525 hommes et 311 chevaux) et puis son départ par le poste frontière de Veyrier, pour rejoindre la France de la zone non occupée, par la Haute-Savoie étant donné que le Pays de Gex se trouvait en zone occupée par les troupes du Reich.

Il convient de signaler une contribution remarquable et importante à l'histoire de Genève, siège d'organisations internationales: History of CERN (Amsterdam, North-Holland Physics Publishing, 1987, 600 p.), œuvre d'une équipe d'historiens européens; celle-ci a réussi à reprendre le travail qu'avait entamé puis abandonné un petit groupe dix ans auparavant; il s'agit en fait du premier volume d'une histoire qui doit retracer les origines, ô combien controversées, du CERN et dresser un bilan de ses dix premières années d'existence. Limitons-nous ici à relever le rôle joué par le Centre européen de la culture animé par Denis de Rougement. C'est en effet à Genève que fut élaboré, le décembre 1950, par un petit groupe d'hommes de science, un premier projet concret ayant pour objet la création d'un laboratoire de recherche nucléaire. Quant à l'installation du CERN, ardemment désirée par Copenhague et Arnhem, c'est à l'unanimité en octobre 1952 que Genève a été désignée comme siège du nouveau Centre. Il est non moins intéressant de relever ou de rappeler qu'une fois cette décision connue, c'est à Genève que s'est manifesté un mouvement d'opposition à l'installation de ce centre de recherche nucléaire; cependant ce mouvement animé par la Parti du travail n'a pas été suivi par le peuple genevois qui s'est prononcé à une large majorité contre le rejet du CERN. Toutefois, les débats auxquels avait donné lieu ce référendum ont incité les autorités fédérales à insister lors de la négociation de la convention de siège pour que le CERN soit bien un centre de recherche purement scientifique.

En ce qui concerne l'entrée des femmes à l'Université, on peut se reporter à l'article fort bien documenté et illustré que le professeur Jean-Jacques Dreifuss a consacré à L'accès des femmes aux études médicales. Le premier demi-siècle (1876-1925) à Genève (Cahiers de la Faculté de médecine, n° 14, mars 1987, p. 13-23). C'est en 1872 qu'à Genève (après Zurich) le droit d'accéder aux études académiques, y compris les études de médecine, a été accordé aux jeunes filles. La première femme diplômée de la Faculté de médecine était Russe; elle fut aussi la première femme à pratiquer la médecine à Genève dès 1883. Ce n'est qu'en 1918 qu'est nommée la première femme professeur; elle était née en Russie, à Riga; il s'agit de Lina Stern qui accepta en 1925 un appel à la chaire de physiologie de Moscou où elle connut une brillante carrière pendant une vingtaine d'années avant de subir les foudres de Staline. Si les étudiantes d'origine slave représentèrent une part prépondérante des étudiantes jusqu'à la Révolution russe, ce n'est que progressivement que les Suissesses purent accéder à la Faculté du fait que l'enseignement secondaire genevois destiné aux jeunes filles ne les préparait nullement à entrer à l'Université. Le Collège de Calvin n'accepta quelques jeunes filles qu'à partir de 1909 et ce n'est qu'en 1922 que l'Ecole supérieure de jeunes filles admit un programme d'études préparant à la maturité.

Signalons pour conclure la brochure éditée par l'Union genevoise des éditeurs de journaux à l'occasion de leur cinquantenaire: **Pour un anniversaire 1937-1987. UGEJ**, par Gaston Bridel et Jean-Claude Mayor (Genève, 1987, 115 p.). On y trouve des renseignements fort utiles sur la vie des journaux à Genève dès la fin des années trente et sur les contraintes subies pendant la guerre, du fait de la censure, une chronique année par année des activités et des décisions de l'UGEJ ainsi que des contacts avec d'autres associations de presse ou de média. Des listes des membres des comités successifs ainsi que des photos complètent cette plaquette rétrospective.

Antoine FLEURY